



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mutations inter départementales : immobilité record, règles et budget à revoir !

Moment important pour les 17 104 professeurs des écoles concernés parce qu'ils engagent leur avenir professionnel et personnel, les résultats des mutations inter départementales sont connus depuis ce début de semaine. **Avec le taux de satisfaction le plus faible depuis de nombreuses années, ces résultats sont plus que préoccupants.**

29,20 % de candidats obtiennent satisfaction cette année contre 37,08 % en 2010, 35,74% en 2009 et surtout 45,76 % en 2004 au niveau national.

Alors que depuis 2006, les ministres de l'Éducation Nationale successifs assurent que la mobilité sera favorisée et que la grande majorité des demandes sera satisfaite, le constat est tout autre, notamment pour les mutations au titre du rapprochement de conjoints : à peine un enseignant concerné sur deux a obtenu satisfaction (53,20 % en 2011 contre 65,30% en 2010).

Dans ce contexte, **la Creuse se retrouve de loin au dernier rang national** pour la deuxième année consécutive **avec seulement 2,68 % de satisfaction** aux 112 demandes de sortie du département. L'analyse des résultats met en évidence des injustices flagrantes puisque de nombreux collègues creusois possédant des barèmes importants se voient refuser l'accès à certains départements (Haute-Vienne, Corrèze, Landes...) alors que d'autres accèdent à ces départements avec des barèmes parfois très faibles.

Les choix budgétaires et les milliers de suppressions de postes décidés chaque année sont évidemment responsables au premier plan de cette limitation forcée de mutation des personnels.

A cela, il convient d'ajouter le choix des responsables académiques, Recteur et inspecteurs d'Académie, de calibrer les entrées/sorties de notre département.

Pour un Service Public d'Éducation de qualité, le SNUipp-FSU ne saurait se contenter de cet état de fait. Il demande une nouvelle fois au ministre l'ouverture d'une discussion sur ce sujet : il est urgent de revoir les règles et de stopper les suppressions de postes qui notamment paralysent les mutations des enseignants.

Dans l'immédiat, le SNUipp-FSU 23 exige que dès maintenant des propositions d'exeat-ineat soient faites aux collègues concernés.

Le SNUipp-FSU 23 appelle à participer massivement à la manifestation du samedi 19 mars pour l'école et

à un rassemblement le mercredi 23 mars à 14 h devant le Rectorat de Limoges où nous tiendrons une conférence de presse.

Guéret, le 17 mars 2011

contacts :
SNUipp23 : 05.55.41.04.81
Fabrice Couégnas : 06.74.19.39.72

Note de presse :

Taux de satisfaction aux demandes de mutations inter-départementales des enseignants du 1er degré

